



Communiqué de presse, 06 octobre 2021

L'ASSOCIATION FRANCE PARKINSON ET LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS DE TABLE S'UNISSENT

Gilles ERB président de la Fédération Française de Tennis de Table et Didier Robiliard président de France Parkinson ont souhaité s'associer afin de mutualiser leurs forces et de promouvoir les activités de sport adapté, dans l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie de Parkinson et de leur entourage.

Au vu des actions développées par le club de tennis de table d'Aix les Milles (13) avec la mise en place de séances spécifiques pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson, la FFFT et France Parkinson, conscientes de leur complémentarité, ont décidé de se rapprocher.

LE TENNIS DE TABLE PERMET D'ENTREtenir LA COORDINATION ET LES RÉFLEXES.

La FFFT sait ce que le tennis de table peut procurer dans l'accompagnement des publics fragiles. En effet, il permet à la fois une pratique sportive douce, mais aussi d'entretenir des fonctions cognitives comme la coordination et les réflexes.

La FFFT a mis en place un pôle développement pour accompagner l'ensemble des acteurs et les clubs dans le développement de la pratique pongiste et notamment au travers du Ping Santé. Cette particularité sportive se concrétise par un grand nombre de licenciés vétérans de plus de 40 ans avec près de 40.000 licenciés qui participent régulièrement à des compétitions.

Au programme de ce rapprochement entre les deux entités :

- La mise en place d'atelier Parkinson par les clubs de tennis de table dans toute la France,
- Une communication sur les activités communes auprès des pouvoirs publics et du grand public,
- Des travaux d'évaluation scientifique démontrant les bienfaits des activités de tennis de table dans le parcours d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie et de leurs proches aidants.

Gilles Erb, président de la FFFT : « *Je suis très heureux de ce rapprochement entre la FFFT et France Parkinson. Ce partenariat nous permet de nourrir notre programme Ping Santé et donne le départ d'une collaboration fructueuse qui conduira nos clubs à proposer un Ping adapté pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson.* »

Didier Robiliard, président de France Parkinson : « Nous nous réjouissons de pouvoir favoriser, grâce au partenariat avec la FFTT, la pratique d'un sport tel que le tennis de table chez les personnes touchées par la maladie de Parkinson. Depuis plusieurs années il est de plus en plus démontré que l'activité physique et sportive, pratiquée régulièrement, contribue à lutter contre les symptômes moteurs de la maladie et leurs répercussions mais aussi à ralentir l'évolution de la maladie. Elle joue ainsi un rôle essentiel dans sa prise en charge et le parcours de soin des personnes malades. Ajoutons à cela le bénéfice apporté par la pratique d'une activité physique en termes de socialisation pour lutter contre l'isolement que peut engendrer la maladie. Il s'agit donc là d'un partenariat enthousiasmant et porteur pour les malades. France Parkinson s'attachera à transmettre la connaissance de la maladie aux intervenants encadrant l'activité afin d'adapter la pratique du tennis de table aux spécificités et symptômes de la maladie. Proposé par le biais de nos comités départementaux bénévoles, cette activité devrait permettre au plus grand nombre de pratiquer une activité sportive ludique et accessible à chacun. C'est aussi une chance de pouvoir briser les idées reçues dans la continuité de notre action sur le changement de regard sur les personnes atteintes par la maladie de Parkinson. »

À propos de la FFTT :

La FFTT compte près de 200.000 licenciés. La FFTT s'appuie sur un réseau de 13 ligues régionales et 96 comités départementaux regroupant près de 3.300 clubs.

À propos de France Parkinson :

France Parkinson est une association reconnue d'utilité publique créée en 1984 par le professeur Yves Agid. Forte d'un réseau de plus de 70 comités locaux, plus de 450 bénévoles et 16 000 adhérents/donateurs, France Parkinson agit avec efficacité et engagement pour soutenir les familles et les personnes atteintes par la maladie.

L'association informe l'opinion et impliquer les pouvoirs publics (diffusion de documentations, actions de lobbying, colloque annuel, actions de sensibilisation...), contribuer à la recherche en sciences médicales & sciences humaines et sociales.

France Parkinson est une association qui souhaite renforcer le lien entre les malades, les proches et les différents intervenants médicaux et sociaux. Les priorités du malade sont de comprendre sa maladie pour vivre au mieux le quotidien et d'avoir accès aux structures dont il a besoin. Le progrès de la recherche conditionne quant à lui une amélioration du traitement, du dépistage et de la compréhension de la maladie.